

N° 464/FA/FD/2018

Paris, le 11 décembre 2017

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR**  
**DU 2 DECEMBRE 2017 A CARCASSONNE**

**Présents** : E. Vergniol, J.C Vergeynst, X. Fabre, P. Arcens, M. Palanques, F. Albert, V. Dumontet, D. Guinguet, M. Khédimi, X. Vasson, M. Sanchez-Schmidt, N. Escande, J. Jorda, L. Moréno, V. Blériot.

**Excusés** : Mr Osmont, Mr Ruidavets, Mr Jourdan, Mr Valéro, Mme Fritsch, Mr Raillon

**Invités** : M. Maignot, J. Rougé, P. Rodriguez, E. Valverde

**Secrétaire de séance** : Anne Lheuillet

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du 7 octobre 2017
- Proposition de modification des Instructions financières
- Proposition de modification des règlements généraux
- Proposition d'une AG élective extraordinaire pour remplacer les membres du CODIR démissionnaires.
- Organisation du prochain séminaire des ligues et comités
- Création du Club France
- Point par département :

➔ **Département réglementation et développement :**

- ✓ le programme de développement pour le programme VITA XIII et le Rugby Loisir
- ✓ la réforme des RG et la constitution des groupes de travail

➔ **Département haut niveau :**

- ✓ Bilan Australie WCRL
- ✓ Stratégie pour l'avenir
- ✓ Règlement généraux (mutation, contrat de joueurs .....)
- ✓ Championnat universitaire et scolaire
- ✓ Arbitrage
- ✓ Handi
- ✓ Féminines

→ **Département formation et développement :**

- ✓ Point sur le département

→ **Département médical :**

- ✓ Difficultés de mise en place du projet de formation et du projet de secours dans les stades

→ **LER :**

- ✓ Carte anciens internationaux

**Questions diverses :**

- ✓ Commission Disciplinaire Elite, validation des candidatures.

**Validation du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2017**

Voté à l'unanimité

**Le président ouvre le CODIR en informant les membres présents que suite à la décision du CNOSF d'invalider l'élection du remplacement des membres du CODIR démissionnaires, Mme Maignot et Mr Rougé ne prendront pas part aux votes.**

La Secrétaire Générale propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Vote de la date de l'Assemblée Générale le 20 décembre 2017.
- Vote de modification des articles 15,28.1 et 54 du Règlement Disciplinaire.

Ces propositions sont validées.

1) Proposition de modification des Instructions financières :

Les modifications proposées ont été présentées et **votées à l'unanimité** par les membres du CODIR présents.

S'agissant des états financiers des organes décentralisés de la Fédération, le CODIR constate et s'étonne que les ligues et comités ne fournissent plus à la Fédération leurs rapports moral et financier ainsi que leurs instructions financières, comme le prévoient les règlements généraux (articles 37 et 39).

2) Proposition de modification des règlements généraux :

Les modifications proposées au vote ont été présentées et discutées.

Les membres du CODIR présents ont **voté à l'unanimité ces modifications.**

**3) Proposition d'une Assemblée Générale extraordinaire pour remplacer entre autres les membres du CODIR démissionnaires : le 3 février 2018 à Carcassonne**

La commission de surveillance des opérations électorales désignée par le Bureau Exécutif après le CODIR est composée des personnes suivantes : Mme Françoise Sablayrolles, Mme Rose Sidja et Mr Gilbert Facérias.

**4) Organisation du prochain séminaire des ligues et comités**

Le Président présente la philosophie de ce séminaire, souligne que jamais un tel séminaire ne s'est tenu à la Fédération Française de Rugby à XIII et insiste sur le fait qu'il est nécessaire de travailler ensembles pour échanger autour de différents points mais aussi partager Les savoirs faire.

Le DTN Patrice Rodriguez précise que les cadres techniques et les ATD seront présents. Le premier séminaire aura lieu les 26 et 27 janvier 2018.

L'idée est de faire trois séminaires : un premier séminaire de démarrage, un second intermédiaire de gestion et un dernier de conclusion avant de lancer la saison prochaine.

**5) Arrêté des comptes au 30 juin 2017 :**

L'arrêté des comptes est présenté et **voté à l'unanimité** par les membres du CODIR.

La Secrétaire Générale propose que les comptes soient présentés à l'Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 20 décembre à 19 heures. Les clubs recevront la convocation officielle dans la semaine.

Le CODIR vote cette proposition **à l'unanimité**.

**6) Point par département :**

→ **Département règlementation et développement : Vincent Blériot**

1/ Vincent Blériot présente le programme de développement pour le programme VITA XIII et le Rugby Loisir : idée de créer un clip promotionnel.

Organisation d'un tournoi Touch, avec la création d'un kit composé de 2 ballons, 10 chasubles et un fascicule avec les règles du Touch XIII.

2/ Le président du département Vincent Blériot fait un point sur la réforme des Règlements Généraux et la constitution des groupes de travail.

Trois journées sont prévues les 27 janvier, 24 mars et 19 mai. A chacune de ces journées, les trois groupes de travail se réuniront. Chacun comprendra au moins deux élus fédéraux et un cadre technique auxquels s'ajouteront des volontaires.

Les thématiques des groupes de travail seront les suivantes :

\* *Les clubs et les joueurs* : Vincent Blériot, Jacques Jorda, Aurélien Cologni, Patrick Pedrazzani, Anne Lheuillet

\* *La licence et les mutations* : Mathieu Khédimi, Philippe Arcens, Laurent Dupuy, Julie Campassens

\* *Les compétitions* : Daniel Guinguet, Xavier Vasson, André Janzac, Fabienne Albert

3/ Vincent Blériot a demandé à rajouter à son intervention un point sur les règlements disciplinaires.

En effet, des modifications au règlement disciplinaire (articles 15,28.1 et 54) devront être votées lors de la prochaine Assemblée Générale du 20 décembre 2017 et ce afin de permettre un meilleur fonctionnement des commissions disciplinaires.

Les membres du CODIR présents approuvent **à l'unanimité** ces modifications et leur inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2017.

4/ Vincent Blériot soumet au vote le montant du salaire du président.

La proposition d'un salaire au SMIC est **votée à l'unanimité**.

→ **Département haut niveau :**

Daniel Guinguet et Mathieu Khédimi font un point sur les compétitions championnats et coupes.

Passage en revue de l'Elite 1, Elite 2, Juniors, DN, Fédérale.

Mr Khédimi signale qu'un appel à candidature sera lancé ces prochains jours pour les entraîneurs des équipes de France U18, U16, Féminines, XIII Fauteuil et Fédérale. Les postulants seront reçus courant janvier.

Un courrier sera envoyé aux clubs concernant le fait que toute mutation de joueur doit être validée à partir de ce jour obligatoirement par la commission de mutation.

→ **Département formation et développement : Eric Vergniol**

L'opération un ballon pour chacun est reconduite avec cette année la distribution d'environ 2000 ballons après les fêtes de Noël. Les ballons ne seront offerts qu'aux enfants possédant une licence compétition. Une extraction sera faite depuis le logiciel afin de connaître avec exactitude le nombre de ballon par Comité et donc par Club.

Le président du département demande à avoir un visuel des licences U14 et U16 de cette année pour faire un bilan de la décision du changement de catégorie.

Coupe U14 : examen des licences des clubs pour requalifier des équipes.

Un kit sera offert aux nouvelles écoles de rugby, la CNJ devra en proposer le contenu de façon à ce que la commande puisse être soumise à la validation du service achat.

➔ **Département médical : Xavier Fabre**

Xavier Fabre fait part de ses difficultés de mise en place du projet de formation et du projet de secours dans les stades. En effet à ce jour seuls cinq clubs ont répondu à son courrier dans lequel il demandait aux clubs de lui faire remonter les noms des référents médicaux de chaque club.

Mr Fabre indique qu'un séminaire médical sera organisé surement fin janvier.

**Questions diverses :**

- Le Comité directeur valide la mise en place d'un appel à candidatures pour les commissions disciplinaires.
- Le Magic Week-end : les 21 et 22 avril 2017, le lieu reste à définir.
- Le congrès sera organisé sur deux jours au Barcarès. A cette occasion, le président souhaite organiser la nuit des XIII d'OR dans le cadre d'une soirée de gala. La date n'est pas encore arrêtée définitivement.
- Les clubs finalistes de la coupe ou du championnat de France Elite seront questionnés sur le fait de laisser le haut du dos du maillot libre pour mettre le nom du joueur et non un partenaire.

Le Président,

Marc PALANQUES

La Secrétaire Générale,

Fabienne ALBERT